

Finance durable

Nom : **LUCOTTE**

Prénom : **Yannick**

Année : **M2**

Semestre : **9**

Nature : **CM**

Volume horaire : **12 H**

ECTS / Coef : **2**

Prérequis	Connaissances économiques et financières. Connaissance des principaux risques bancaires et de l'environnement macroéconomique et financier actuel.
Résumé	Ce cours présente les notions essentielles de finance durable et de risques ESG, et se focalise notamment sur les risques liés aux changements climatiques pour le secteur bancaire et financier. Il vise en particulier à mieux comprendre les canaux de transmission par lesquels les risques climatiques peuvent exacerber les risques bancaires traditionnels et à fournir un aperçu des exigences réglementaires récentes qui s'imposent au secteur bancaire européen.
Objectifs	- Avoir une vision d'ensemble des enjeux autour de la finance durable et des risques ESG, ainsi que des différentes notions associées. - Avoir un panorama des actions menées par les autorités publiques en vue d'un meilleur encadrement des risques ESG. - Comprendre les enjeux liés au changement climatique pour le secteur bancaire et financier. - Comprendre le lien entre changement climatique et risques bancaires traditionnels. - Comprendre le rôle du régulateur et de la banque centrale pour faire face aux risques climatiques. - Appréhender les évolutions futures des marchés financiers relatives aux risques climatiques pour le secteur bancaire. - Appréhender les évolutions futures du cadre prudentiel relatives aux risques climatiques. - Situer les enjeux et les impacts de ces mesures pour les banques. - Avoir un aperçu de la feuille de route d'implémentation et du calendrier.
Bibliographie	Banque de France (2020). Le «Cygne Vert»–Les banques centrales à l'ère des risques climatiques. Bulletin Banque de France 229. Banque de France. (2021). Developing climate transition scenarios to manage financial risks. Bulletin de la Banque de France 237. Basel Committee on Banking Supervision. (2021). Climate-related risk drivers and their transmission channels, Avril 2021. Basel Committee on Banking Supervision. (2021). Climate-related financial risks - measurement methodologies, Avril 2021. Boissinot, J., & Heller, T. C. (2020). Scénarios climatiques en finance. Revue d'Economie Financière 138(2), 55-68. Clerc, L. (2020). Évaluer les risques et les vulnérabilités et sensibiliser les acteurs financiers au risque de changement climatique: le rôle des stress tests. Revue d'Economie Financière 138(2), 225-242. ECB. (2022). 2022 climate risk stress test. Banque Centrale Européenne, Juillet 2022. Jacquetin, F. (2021). Stress-tests climatiques par scénarios : de l'analyse des risques à la modélisation. Document de travail de l'ADEME, Février 2021.

PLAN

■ Section 1 : Risques climatiques et de biodiversité : de quoi parle-t-on ?

- Typologie des risques liés au changement climatique :
 - Risques physiques : événements extrêmes (inondations, tempêtes, canicules) et phénomènes chroniques (élévation du niveau de la mer, sécheresses)
 - Risques de transition : évolutions technologiques, politiques publiques, nouvelles normes de marché
 - Risques juridiques et contentieux : responsabilité civile, actions collectives, recours contre des banques pour financement d'activités polluantes
- Notions d'exposition, de vulnérabilité, de résilience
- Raisons de l'intégration des risques liés au changement climatique dans les métiers de la banque et de l'assurance
- Risques de biodiversité : origines, mesures et implications pour le secteur bancaire et assurantiel.

■ Section 2 : Canaux de transmission vers les risques bancaires traditionnels

- Mécanismes de transmission des risques climatiques vers l'économie réelle et les portefeuilles bancaires
- Exacerbation des risques bancaires traditionnels :
 - Crédit : hausse des défauts, baisse de valeur des garanties
 - Liquidité : retraits massifs, tension sur le refinancement
 - Marché : revalorisation brutale d'actifs "bruns", volatilité accrue
 - Opérationnel : interruption d'activité, fragilité des infrastructures
 - Conformité : risques juridiques et réputationnels liés au climat
- Matrice de matérialité des risques climatiques : outil de synthèse permettant de cartographier les interactions entre les différentes catégories de risques climatiques et les typologies de risques financiers traditionnels.

■ Section 3 : Risques climatiques et secteur immobilier

- Exposition aux risques physiques :
 - Le parc immobilier est fortement exposé aux aléas physiques (inondations, retrait-gonflement des argiles, tempêtes).
 - Incidences sur la dévalorisation des actifs, la qualité des garanties, et la couverture assurantielle.
 - Zones devenues non assurables : enjeux pour la soutenabilité des crédits immobiliers et les modèles d'octroi.
- Exposition au risque de transition :
 - Le DPE (diagnostic de performance énergétique) devient un critère de plus en plus structurant pour l'accès au crédit et la valorisation des biens.
 - Les biens classés F ou G sont susceptibles de devenir des actifs échoués (stranded assets) :
 - Moindre attractivité du marché
 - Baisse des prix à la revente
 - Risques accrus de défaut pour les emprunteurs
 - Impacts sur la valorisation des garanties, les politiques de financement, les ratios LTV et la stratégie de portefeuille des banques.
- Répercussions sur le secteur bancaire :
 - Nécessité d'ajuster les modèles de risque pour intégrer la transition énergétique dans le secteur immobilier.
 - Problèmes d'harmonisation et de fiabilité des DPE à l'échelle nationale.

- Exemples d'initiatives bancaires : bonus ou malus hypothécaires selon la performance énergétique.

■ Section 4 : Intégration des risques climatiques dans les modèles de crédit (PD/LGD)

- Fonctionnement des modèles de risque de crédit (PD, LGD)
- Comment les chocs climatiques affectent les paramètres de risque : revenus, garanties, cycles économiques, et surtout comment intégrons-nous aujourd'hui les risques climatiques dans les modèles d'estimation de la PD et de la LGD
- Limites actuelles des approches et perspectives de modélisation

■ Section 5 : Données climatiques utilisées par les banques

- Typologie des données mobilisées
 - Données sur les risques physiques : permettent de cartographier l'exposition d'actifs ou de garanties à des événements climatiques.
 - Données sur les risques de transition : scores ESG, expositions sectorielles, intensité carbone, plans de transition.
 - Données socio-économiques et géographiques : nécessaires à l'analyse des effets différenciés selon les zones ou les catégories de clients.
- Principales sources de données
 - Données publiques
 - Fournisseurs de données privées / ESG
 - Scénarios de transition
- Défis et limites

■ Section 6 : Les exigences réglementaires associées aux risques climatiques

- Les objectifs de la taxonomie verte européenne et les acteurs concernés par la taxonomie.
- Les objectifs environnementaux introduits par la taxonomie européenne.
- Le principe d'alignement avec la taxonomie et le principe consistant à ne pas causer de préjudice important aux objectifs environnementaux.
- Evolution récente de la réglementation visant à renforcer dans le cadre du pilier 3 de Bâle III les exigences de transparence des banques sur les risques ESG, et notamment les risques climatiques.
- Informations quantitatives et qualitatives ('*templates*') que les banques doivent reporter.
- Aperçu de la feuille de route d'implémentation et du calendrier à horizon 2025.
- Contenu et calcul des « green asset ratios » (GARs).

■ Section 7 : Conclusion

- Evolutions attendues de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) visant à prendre en considération les risques climatiques et implication du secteur bancaire dans le financement de la transition énergétique.
- Perspectives d'évolution de la politique macroprudentielle pour promouvoir le financement de la lutte contre le changement climatique.